

Paris, le 28 avril 2025

Programmation pluriannuelle de l'énergie : François Bayrou enterre l'avenir des filières renouvelables

En renonçant aujourd'hui à publier la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la renvoyer aux calendes grecques, le Premier ministre envoie un signal désastreux à l'ensemble des entreprises du secteur de la transition énergétique.

A l'occasion du débat ce jour à l'Assemblée nationale sur la souveraineté énergétique de la France, François BAYROU a annoncé le report de la publication du décret sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Le Premier ministre veut en effet confier à un groupe de travail le soin de mener des auditions et des études complémentaires, afin de proposer ensuite une version « améliorée et corrigée » du texte, qui interviendrait après l'examen de la proposition de loi du sénateur GREMILLET à l'Assemblée nationale.

La PPE « sera publiée d'ici la fin de l'été afin d'apporter la visibilité nécessaire aux différentes filières industrielles de l'énergie », indique le Premier ministre. Ces annonces, qui répondent directement aux menaces de censure exprimées par le Rassemblement national, viennent en réalité plonger l'ensemble des filières renouvelables dans une profonde incertitude, avec des conséquences très directes comme l'impossibilité par exemple de lancer le prochain appel d'offres 10 sur l'éolien en mer, mettant ainsi en risque l'ensemble de la filière et son tissu industriel.

Cette situation est profondément incompréhensible alors que la publication de la PPE à court terme est une prérogative du Gouvernement qui ne remet pas en cause la possibilité pour le Parlement de légiférer sur les orientations énergétiques de plus long terme. Plusieurs parlementaires, comme Jean-Luc FUGIT (EPR), Anna Pic (Socialistes et apparentés) ou Julie LAERNOES (Ecologiste et Social) ont d'ailleurs appelé eux-mêmes à une publication immédiate de la PPE à l'occasion du débat de ce jour.

« L'avenir de la politique énergétique de la France ne peut pas être sacrifié à des fins politiciennes. Ce nouveau report de la publication de la PPE vise en réalité à permettre aux opposants aux énergies renouvelables de rouvrir un texte qui avait fait l'objet de très nombreux débats et concertations, et aurait permis de poursuivre sans à-coup la transition énergétique. Loin de la vision très anxiogène que le Premier ministre a livré aujourd'hui des énergies renouvelables, le ministre Marc Ferracci a rappelé que la politique énergétique de la France devait marcher sur ses deux jambes, et il a défendu la cohérence de la PPE. Le SER veut croire en cette vision rationnelle et continuera sans relâche à défendre la pertinence des ENR électriques et non électriques pour les ménages, les territoires et les entreprises » déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](#)